



DIRECTION GENERALE DU BUDGET (DGB)



AVIS DE RECRUTEMENT EXTERNE

Conformément aux lois et règlements en vigueur, la Direction Générale du Budget (**DGB**), Service techniquement déconcentré du Ministère de l'Économie et des Finances (**MEF**), dans le cadre du renforcement du Corps des Contrôleurs Financiers du Budget, séjourné à la Direction du Contrôle Budgétaire (**DCB**), désire recruter sur concours, 15 Contrôleurs Financiers Assistants, Grade 1, Echelon 1, qui seront en priorité, affectés dans les départements du Centre, de la Grand 'Anse, du Nord'Ouest et de l'Ouest (**Bureau Central de la DGB**).

RESPONSABILITÉS :

La fonction de Contrôleur Financier Assistant est de Contrôler l'exécution du Budget de l'Etat, dans le respect de l'application des textes légaux et réglementaires, et de représenter le Ministère de l'Économie et des Finances auprès des secteurs dépendants.

ACTIVITÉS :

Le Contrôleur Financier Assistant sera chargé des principales activités suivantes :

- Assurer le contrôle de la régularité des dépenses de l'Etat ;
- Tenir la comptabilité d'engagement des institutions contrôlées ;
- Produire des états de synthèse sur les dossiers reçus, traités et retournés ;
- Alerter la Direction du Contrôle Budgétaire via des notes d'information sur les risques budgétaires et les problèmes liés à l'exécution des dépenses ;
- Proposer des solutions aux difficultés rencontrées dans le traitement des dossiers ;
- Autoriser les réaménagements budgétaires ;
- Assurer le suivi périodique de la masse salariale de son secteur ;
- Accompagner le secteur dans la préparation et le suivi de ses programmations périodiques des dépenses ;
- Analyser les demandes de passer outre ;
- Préparer des rapports périodiques sur l'exécution du budget ;
- Accomplir toute autre tâche connexe, nécessaire au bon fonctionnement de la Direction.

PROFIL RECHERCHÉ :

Le Contrôleur Financier Assistant devra avoir les qualifications suivantes :

- Avoir un diplôme ou une Licence en Economie, Comptables, Gestion, Administration, Droit, Finances ou autres domaines connexes d'une université reconnue et /ou un Diplôme de l'Ecole Nationale d'Administration Financière (**ENAF**) ;
- Avoir la capacité à agir avec rigueur, intégrité, impartialité, discrétion dans l'exercice de la profession au regard des règles éthiques et déontologiques du métier ;
- Avoir un esprit méthodique et de synthèse ;
- Faire montre de capacité analytique poussée en vue d'apporter des solutions de gestion appropriées ;
- Avoir le souci du respect des normes et des procédures ;
- Avoir un sens de responsabilité et de confidentialité très développé ;

- Être capable de travailler en équipe ;
- Être capable de travailler sous pression et en dehors des heures régulières de bureau.

EXPÉRIENCE

- Avoir au moins deux (2) ans d'expérience si vous êtes ressortissant de l'ENAF ou trois (3) ans dans le domaine des Finances publiques ;
- Connaissances de la réglementation relative au budget et à la Comptabilité publique ;
- Bonnes connaissances en vérification, en budgétisation, en planification et en analyse financière ou dans toute autre activité à caractère financier ;
- Bonne connaissance des logiciels Word et Excel ;
- Excellente connaissance du français et du créole.
- Bon niveau de compréhension en langues étrangères (anglais et espagnol, un atout).

DÉPÔT DE CANDIDATURE

- Les dossiers de candidature peuvent être déposés, au plus tard, le 10 novembre 2026 à la Direction des Ressources Humaines (DRH) de la DGB au 5, Avenue Charles Sumner, Port-au-Prince, Haïti, et dans la Direction Départementale correspondante du MEF ou transmis par voie électronique à l'adresse suivante : infos@budget.gouv.ht tout en précisant le Département pour lequel vous postulez. Ils doivent contenir entre autres :

- Un Curriculum vitae;
- Une copie des diplômes et certificats obtenus ou de tout autre document attestant le niveau de formation;
- Deux (2) photos d'identité de date récente;
- Une lettre de motivation manuscrite;
- Une copie du matricule fiscal;
- Une copie de la carte d'Identification Nationale;
- Une copie de l'acte de naissance ou de jugement supplétif;
- Une copie du casier judiciaire;
- Deux lettres de référence.

N.B. : Les dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai ne seront pas évalués.

